



CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-INRETS

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://www.sntrs.fr>

Numéro 81 du 8 juin 2005

Elections au conseil d'administration du CNRS : l'action du SNTRS-CGT reconnue par les personnels

Le SNTRS-CGT, avec 23,1% des votes exprimés, marque un progrès de plus de deux points de pourcentage (+250 voix), malgré la présence de 8 listes au lieu de 6 en 2001. Le SGEN-CFDT accuse une baisse considérable (-889 voix et -8,2 points de pourcentage) et maintient de peu sa position de premier syndicat de l'organisme avec 24% des suffrages. Le SNCS-FSU reste stable avec 18% des voix, tandis que le SNIRS (10% des voix) et FO (7%) reculent de deux points. Enfin, le SNPTE progressé légèrement (+0,8%) et SUD, qui se présentait pour la première fois, obtient 7,7%.

Seul, le SNTRS-CGT poursuit une progression régulière depuis 10 ans, tant en pourcentage qu'en voix. Ce résultat est à mettre à l'actif de son action. Ce score marque la reconnaissance par les personnels du rôle du SNTRS-CGT dans le mouvement du printemps dernier. Il a en effet pesé de manière constante pour une mobilisation active des personnels, seul moyen de faire reculer le gouvernement. Il a agi pour obtenir l'unité syndicale et avec le collectif SLR. Il a œuvré pour obtenir l'engagement de toute la CGT dans cette lutte, notamment avec les syndicats de la recherche industrielle. Il a élaboré, fait connaître et mis en débat ses propositions tant en matière d'emploi, d'améliorations des carrières et des salaires, de la lutte contre la précarité, que pour le financement de la recherche, l'amélioration de son organisation et de son fonctionnement dans le public et dans le privé. Le SNTRS-CGT, comme toute la CGT est engagé dans un syndicalisme de lutte qui s'appuie à la fois sur le débat avec les personnels et sur l'action. La CGT a été la principale force dans la lutte contre les projets anti-sociaux du gouvernement, tant sur les retraites que sur la sécurité sociale. Elle agit sur la base de propositions, telle que la sécurité sociale professionnelle, qui visent à garantir des droits à tous les salariés, tout au long de leur vie. Elle se bat dans les entreprises contre les délocalisations et dans le secteur public pour l'amélioration des services publics et contre leur destruction. Enfin, ce progrès du SNTRS-CGT conforte une conception démocratique du rôle des élus, fondé sur la préparation collective, la vigilance sur les principes, l'intervention, la diffusion des débats et l'analyse des enjeux auprès de tous les personnels.

Comme le SNTRS-CGT, les électeurs ont reconnu dans le projet pour le CNRS un élément de la réforme d'ensemble du système de recherche que le gouvernement met déjà en place, sans attendre la promulgation de la LOP.

Cependant, le SNTRS-CGT ne peut se satisfaire de l'érosion persistante du taux de participation. Une grande part des personnels n'a plus de rapport direct avec les organisations syndicales en raison de la dispersion des laboratoires. C'est pourquoi le SNTRS-CGT œuvrera à l'amélioration de l'activité syndicale en direction des personnels afin de ne pas laisser des laboratoires ou des services sans défense et sans organisation collective.

Pour confirmer ces résultats, le SNTRS-CGT appelle les personnels à voter pour ses listes lors des élections au Conseil Scientifique du CNRS en juin et aux CAP au début de l'automne.

Villejuif, le 8 juin 2005